

# Les News de PAD

N°20 - Octobre 2009

Journal de l'association Pro-Action Développement

[SOMMAIRE](#)

[NEWS DES PROJETS](#)

[IMPRESSIONS D'AILLEURS](#)

[DIVERS](#)

[RENDEZ-VOUS](#)

[info@proactiondev.org](mailto:info@proactiondev.org)  
[www.proactiondev.org](http://www.proactiondev.org)

## EDITO

*En prenant de l'altitude, l'homme peut s'émouvoir de la condition humaine... En atteignant l'espace, il regarde, emprunt de Liberté, notre petite planète bleue et s'écrie pour revendiquer l'accès à l'eau potable pour tous.*

*Enfin le son ne passe peut-être pas plus dans l'espace. Mais surtout ce voyage de 35 000 000 \$ correspond pour nos projets à l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'assainissement et à l'amélioration des pratiques d'hygiène pour plus d'un million de personnes.*

*Quitte à changer le monde, autant passer à l'acte. On en arriverait presque à donner un prix Nobel sur base d'une intention ou de paroles.*

*Benoît*

## NEWS DES PROJETS

***En août, Patrick et Adeline sont revenus du Malawi pour quelques semaines de vacances bien méritées en Belgique. Nous avons bien sûr profité du petit séjour de nos responsables de projets chez nous pour faire le point sur les projets.***

### **Le projet hydro clôture la zone de Kalolo-Kabudula**

Ca y est, les dernières constructions sur les TA de Kalolo et de Kabudula s'achèvent. Les communautés, bien secondées par notre équipe locale, en ont donné un grand coup cet été et l'aménagement de surface du dernier puits sera achevé dans le courant du mois, clôturant ainsi les constructions soutenues par PAD sur la zone. Un animateur restera encore basé quelques

temps sur place pour donner les dernières formations au comité de gestion sur l'entretien et la maintenance des pompes et pour assurer le suivi des comités de ces derniers villages.



Le flambeau du suivi sera alors passé à Baseda, l'association locale qui gère le double réseau d'artisans locaux et de magasins de proximité fournissant les pièces détachées nécessaires à l'entretien des pompes ainsi que les produits d'hygiène.

L'équipe hydro au presque grand complet est donc maintenant basée sur le district de Mchinji, dans notre nouveau bureau de Kamwendo où, entre les prises de contacts et les premières animations dans les villages de la nouvelle zone, elle s'affaire à construire une belle latrine Ecosan à double fosse. Et oui, comme nous vous en avons parlé dans le dernier numéro, l'arrivée du projet sur la nouvelle zone est l'occasion de lancer l'ecosanitation. Et quoi de mieux qu'une jolie latrine Ecosan

au bureau comme démonstration. Et puis ce sera l'occasion pour toute l'équipe, animateurs comme maçons, de tester les techniques de construction (système de double fosse pour permettre la transformation des matières de la première fosse pendant l'utilisation de la deuxième et vice-versa ; dalle plus légère mais très solide pour faciliter leur déplacement ; et surtout une conception un peu différente des fosses, pour avoir des parois un peu moins étanches permettant le transfert de matières et l'arrivée d'eau pour permettre une meilleure décomposition des excréments). Et puis, l'équipe pourra aussi (et surtout !) vendre le produit en tant qu'utilisateur convaincu !



Quand au projet de faire un petit jardin de démonstration utilisant comme engrais exclusif les produits issus de l'ecosanitation et prouvant leur impact positif sur les cultures, il mûrit doucement. Bien évidemment, nous vous tiendrons au courant en images de l'avancé de ces différents travaux dans nos prochains numéros !

Au niveau animation, le manuel d'utilisation et tous les nouveaux outils pour les animations spécifiques pour l'ecosanitation sont en cours de finalisation, les artistes s'affèrent sur les derniers dessins. Heureusement, car certains des premiers villages de la nouvelle zone, qui ont manifesté un intérêt pour le projet et ont déjà suivi l'animation PHAST (approche participative comprenant un set d'animations qui permet aux communautés, d'identifier les problèmes

d'hygiène et de planifier les solutions à mettre en œuvre pour les résoudre) ont déjà montré un grand intérêt pour l'option des latrines Ecosan !

### **7 nouvelles écoles en chantier pour le projet santé-Ecole**

Pour le projet santé-Ecole aussi la période des vacances a été particulièrement active. Les constructions ont été lancées dans les sept dernières écoles de la zone de Lilongwe ouest au début de la période estivale et les communautés se sont très fortement mobilisées pour apporter les matériaux et toute l'aide nécessaire aux maçons qui ont ainsi pu carburés pendant tout l'été. Les différentes constructions sont maintenant bien avancées.



Et puis pendant les vacances scolaires du Malawi, au mois d'août, les professeurs de ces nouvelles écoles qui le désiraient ont suivi une formation et ont reçus le matériel nécessaire pour créer et animer des wash club dans leurs écoles à la rentrée.



Des professeurs de chacune de ces sept écoles ont répondu présents et un wash club a donc

été lancé dans chaque école. Dès la rentrée, une fois par semaine après les cours, les élèves qui le désiraient ont donc pu profiter des activités offertes par ces clubs (activités ludiques autour des messages d'hygiène et des bonnes pratiques à adopter). Jusqu'à la fin de l'année un animateur du projet offrira son soutien au professeur pour animer ces clubs de la façon la plus ludique possible et utiliser les outils d'animation mis à sa disposition.

### ***Lancement du nouveau projet d'hygiène, assainissement et accès à l'eau potable au Burundi***

Le design du projet est bien peaufiné, le calendrier d'action pour les premières phases est maintenant finalisé, mais il nous manque encore et toujours une partie des financements nécessaires au lancement du projet.

Dur dur de motiver des gros bailleurs de fonds sur un projet qui n'a pas encore commencé. Nous allons donc vraisemblablement lancer la première phase de ce projet sur fonds propres, maintenant plus que jamais, tous les dons privés sont donc les bienvenus !

Une fois encore, si vous êtes ou connaissez des donateurs (privés ou entreprises) intéressés à soutenir les actions de PAD (en général ou un de nos projets en particulier) n'hésitez pas ! Notre numéro de compte est le 363-0203035-54. Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier d'une exonération fiscale pour tout don supérieur à 30 Euros fait à PAD.

Par ailleurs, si vous connaissez des bailleurs de fonds potentiels (associations, fondations, trust etc.) qui pourraient financer les actions de PAD au Burundi mais aussi au Malawi, tenez-nous au courant !

**Mélanie**

## IMPRESSIONS D'AILLEURS : PAD S'ENRICHIT DE NOUVELLES EXPERIENCES

**Stéphan et Elisabeth viennent de rentrer de Madagascar, après avoir travaillé trois ans pour un programme d'accès à l'eau, hygiène et assainissement pour Inter-Aide. De retour en Belgique ces « belgo-malgaches » s'engagent dans Pro-Action Développement et enrichissent encore un peu plus nos compétences par leur belle expérience menée sur cette île au parfum de vanille (hummm... la vanille !)**

### Zone d'intervention

Marquée par une pluviométrie importante (parfois plus de 2.000 mm par an !), la zone d'intervention ciblée par ce Programme est également exposée au phénomène cyclonique qui semble se densifier depuis quelques années.

L'impact de ces « intempéries » sur les populations locales reste important sur le plan sanitaire et particulièrement lorsque celles-ci ne disposent pas d'infrastructures protégées, d'un

environnement assaini ou encore de réflexes en matière d'hygiène.

Au-delà des objectifs quantitatifs fixés à environ 5.000 bénéficiaires directs par an, le Programme a pu notamment renforcer la qualité et la pérennisation des actions menées.

Les trois volets qui suivent figurent sans doute parmi les axes les plus « innovants » qui ont pu être développés sur la période 2007-2009.



### Externalisation (sous-traitance) de la composante réalisation



Boîte de captage surplombant deux villages bénéficiaires

La configuration de la zone d'intervention (**région de collines**) se prêtant particulièrement à la réalisation de réseaux d'adduction gravitaire au départ d'une ou plusieurs sources protégées,

une expertise s'est développée au sein du Programme dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques par l'intermédiaire d'une équipe locales de techniciens spécialisés.

Après quelques années de fonctionnement en Régie, **les dérives** de certains employés ont poussé le Programme à se tourner **vers une main d'œuvre extérieure payée à la tâche.**

La mise en place de cahier des charges plus précis, le développement de nouveaux outils de suivi ainsi que la formation et la mise en place d'un encadrement de cette main d'œuvre externe ont permis un **basculement progressif et maîtrisé** vers ce nouveau mode de fonctionnement.

Les premiers effets de cette « externalisation encadrée » ont

pu montrer une **utilisation plus rationnelle** des matériaux, des **délais d'exécution plus courts** ainsi que le **maintien d'une qualité** de réalisation des ouvrages et de leurs aménagements.



Finition dalle de couverture de la citerne

L'atteinte par ces nouveaux acteurs du **niveau d'exigence** fixé par le Programme (en terme de rapportage, de transparence et de précision) et leur

**fidélisation** dans la durée ont représenté les **défis principaux à relever** durant la première année de mise en place.



Mise en place d'une borne fontaine

**Appui aux communes dans le suivi de la gestion des infrastructures en eau potable sur le territoire communal**

La gestion d'infrastructures hydrauliques n'est généralement pas chose aisée pour les **communautés bénéficiaires qui se découvrent à travers leurs nouvelles responsabilités** d'utilisateur et de gestionnaire.

Bien que des comités d'usagers (comité central et comités de point d'eau) soient formés au sein des villages et appuyés par le Programme durant la première année qui suit la mise en service des ouvrages, **certaines difficultés peuvent (ré)apparaître avec le temps** : des utilisateurs ne paient plus leur cotisation, un comité central se déstructure après la démission d'un de ses membres qui n'est pas remplacé, un robinet cassé n'est pas remplacé,...



Budget annuel (BA) établi et validé par les communautés : présentation aux autorités locales d'un BA par un Comité Eau

Les **communes** étant les **seules structures pérennes présentes** dans la zone d'intervention et par ailleurs désignées par l'Etat malgache comme **Maitres d'Ouvrages** des infrastructures d'approvisionnement en eau potable sur leur territoire, le Programme a souhaité renforcer la capacité de celles-ci à pouvoir **stimuler et accompagner les communautés dans la gestion de leurs ouvrages** sans pour autant se substituer à leur responsabilité de gestionnaire délégué.

Ce rapprochement a abouti fin 2007 à travailler en partenariat avec trois communes moteurs parmi neuf pré-ciblées.

La collaboration avec ces communes s'est officialisée par la signature d'un **contrat de partenariat annuel** élaboré en concertation avec les membres de l'exécutif (Maire et adjoints) puis en associant en 2009 les membres du délibératif (conseillers communaux).



Signature de contrat de partenariat 2009

La désignation et l'implication d'un interlocuteur chargé des questions de l'eau au sein même des communes ont été déterminantes dans l'élaboration et la reconduction de ces contrats de partenariat.

Depuis 2008, chacune de ces communes dispose d'un **Agent Communal de l'Eau (ACE)** devenu l'interlocuteur privilégié à la fois du Programme mais progressivement des communautés.

Ces agents sont en outre responsables de la concrétisation des engagements

de leur commune dans le cadre du partenariat avec le Programme et plus particulièrement dans **l'accompagnement des demandes communautaires** <sup>1</sup> ainsi que dans **l'appui et le suivi de la gestion des Adductions d'Eau Potable (AEP) sur le territoire communal.**

Pour les aider dans leurs missions, un **Chargé d'Appui Communal** a été engagé au sein du Programme afin de renforcer leurs connaissances et leurs compétences.



Formation théorique des ACE

Différentes **formations théoriques et pratiques** ont été organisées dans ce sens en 2009 ainsi qu'un encadrement dans **l'organisation et la planification** de leurs actions.

Les multiples descentes sur terrain ont permis de rattacher la théorie aux vécus des communautés et de relayer ces réalités de terrain auprès des autorités locales.

Une implication des chefs fokontany <sup>2</sup> dans la **remontée d'informations** vers les communes sur l'état et la gestion des réseaux AEP a été amorcée afin de faciliter le travail des ACE et renforcer le suivi sur terrain.

<sup>1</sup> Participation des communes aux **campagnes de prospection et de validation de source initiée en 2007**

<sup>2</sup> Fokontany = entité administrative regroupant plusieurs villages



*Remontée des informations : séance de réflexion entre le Programme, les membres de l'exécutif et les conseillers communaux*

Un mécanisme de **mise à jour régulière d'indicateurs clés** par les communes partenaires a été testé. Les premiers retours ont montré toutefois la nécessité d'un appui renforcé du Programme dans ce domaine.

### **Processus de responsabilisation des différents acteurs dans la gestion durable des réseaux AEP à l'échelle communale**

Un appui du Programme dans ce domaine a été réalisé en 2008

notamment par une identification des **différents acteurs concernés** et par une **clarification de leurs rôles et responsabilités** vis-à-vis de la commune dans le cadre de la gestion des AEP sur le territoire communal.



*Discussion avec les membres de l'exécutif et du délibératif d'une commune sur le contenu du Règlement Intérieur et sur le calcul d'un budget annuel pour la gestion d'une AEP*

Début 2009, un **Règlement Intérieur communal** portant sur l'utilisation et la gestion des réseaux AEP a été élaboré en concertation avec les

communautés bénéficiaires, les autorités locales partenaires et sur base des expériences terrain des équipes du Programme.

La mise en vigueur (actuellement en cours) de ce nouveau cadre réglementaire devrait conduire vers une plus grande prise de responsabilité des différents acteurs concernés dans les communes partenaires.

### **Toute bonne chose ayant une fin...**

De retour au plat pays depuis juin dernier et fort de cette expérience, c'est avec enthousiasme que nous avons rejoint l'équipe de PAD ; de quoi alimenter encore un peu plus les réflexions sur les projets en cours et à venir !

**Stéphan**

## **DIVERS**

### ***A peine nés, et déjà engagés dans PAD !***

Deux petits nouveaux dans la grande famille de PAD, Alban Heijmans (né le 27 avril 2009) et Antoine Marchand (né le 19 août 2009) ont gentiment demandés à tous leurs amis de soutenir les actions de PAD plutôt que de leur offrir un petit cadeau de naissance...

Quel joli cadeau pour PAD qui peut ainsi réunir une première partie des financements nécessaires au lancement du nouveau projet au Burundi !

Un tout grand merci à ces deux petits nouveaux PADiens pour leur grand cœur, à leurs parents pour leur avoir soufflé cette belle idée et à leurs nombreux amis qui ont très généreusement soutenus PAD !

### ***Appel aux membres et sympathisants de PAD : connaissez-vous un réviseur d'entreprise ?***

Jusqu'à présent PAD n'a pas eu besoin de faire appel à un réviseur d'entreprise, la loi ne nous obligeant qu'à faire revoir notre comptabilité par deux commissaires aux comptes, ce qui a été fait tout les ans jusqu'à présent.

Mais certaines institutions, l'Union Européenne notamment, impose un contrôle de la comptabilité de l'association par un réviseur d'entreprise. Nous prenons donc les devants en se doutant bien que très bientôt nous devrons satisfaire à cette exigence pour l'un ou l'autre bailleur. Nous lançons donc un appel auprès de vous tous, si

vous connaissez un réviseur d'entreprise qui en plus est un peu sensibilisé par le milieu associatif ou la coopération au développement, n'hésitez pas à nous mettre en contact avec lui !

**Mélanie**

### ***Une nouvelle Plateforme pour les associations francophones travaillant avec Haïti***

Les diverses organisations francophones actives en Haïti se sont regroupées autour d'une plateforme dans laquelle PAD occupe une place active.

Cette plateforme s'est créée suite au forum « Tet'Ansam » organisé en mars 2009 par plusieurs associations et soutenu par la Casiw (cellule de la Région

Wallonne d'appui aux initiatives de coopération) ainsi que par Wallonie Bruxelles International (organisme commun de la Région Wallonne et de la Communauté Française ayant pour objet les relations internationales et la coopération du niveau décentralisé).

Actuellement, plus d'une quinzaine d'associations et d'ONG forment cette plateforme. Quatre groupes de travail ont été créés.

➤ Un groupe de travail se concentre sur la communication

au sein de la plateforme. Pratiquement, un site internet a été créé et sera disponible rapidement

➤ Le deuxième groupe élabore une charte d'adhésion à cette plateforme.

➤ Le troisième groupe se concentre sur la formation et proposera aux diverses associations et ONG membres des formations concernant à la fois des sujets propres aux problématiques d'Haïti mais aussi des formations concernant d'autres outils de gestions des

projets (planification par objectifs, approche participative,...)

➤ Le quatrième groupe élabore un plaidoyer qui sera déposé et défendu devant les diverses instances gouvernementales et les bailleurs.

La participation à cette plateforme permet à PAD d'une part de collaborer pratiquement avec d'autres associations mais aussi de cerner d'avantage la pertinence des projets en Haïti.

**Benoît**

## • RENDEZ-VOUS

### **Nouvelles formations d'ADI**

Notre partenaire, Aide au Développement International (ADI), organise des formations qui permettent de pouvoir partager, via différentes animations, le vécu et l'expérience de chacun. Elles s'adressent à toute personne ou groupe intéressé par le

thème de la coopération au développement et qui désire concrétiser un projet commun avec un partenaire, qui cherche une méthode permettant de structurer un projet ou encore qui a envie de partager son expérience. Le prochain cycle de formations, qui peut être suivi dans son ensemble ou en partie est

résumé ci-dessous. Le prix du cycle de formation est fixé à 25€ tandis que le prix par journée à 10€, repas de midi inclus. Les formations auront lieu à Liège de 9 à 17h. Les inscriptions doivent être faites au plus tard 10 jours avant la formation. Pour toute information complémentaire et inscription, [info@asbl-adi.org](mailto:info@asbl-adi.org)

<p><b>27/02/2010</b></p> <p><u>Thèmes abordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- notions de coopération.</li> <li>- comprendre une problématique</li> <li>- acteurs de la coopération</li> <li>- dimension interculturelle</li> <li>- communication</li> <li>- population locale : acteur inévitable.</li> </ul>	<p><b>27/03/2010</b></p> <p><u>Thèmes abordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation de la population locale dans les projets</li> <li>- présentation d'une méthodologie d'approche participative (Phast) – outils stratégiques pour l'intervention dans un projet afin d'impliquer les bénéficiaires dans toutes les phases du projet</li> <li>- autres méthodes pour diverses thématiques</li> <li>- les systèmes de Santé en Afrique.</li> </ul>	<p><b>24/04/2010</b></p> <p><u>Thèmes abordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- structuration du projet</li> <li>- présentation d'une méthode basée sur la planification par objectifs (cadre logique)</li> <li>- exemples d'appels à projets</li> <li>- comment assurer la viabilité du projet</li> </ul>
--	---	---